



52, rue des Chênes
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

REUNION EN MAIRIE DU 18 JUILLET 2019

NUISANCES PROVOQUEES PAR GAZ TRANSPORT & TECHNIGAZ

Etaient Présents:

Dominique BAVOIL : Maire

Jacques BACHELARD : Elu, Délégué au budget et permis de construire

Pierre-Louis VERNISSE : Elu, Délégué à l'administration générale, ressources humaines, sécurité et P.M. et riverain

Lynn et Bruno DE GRAVE : riverains

Béatrice PASSALACQUA : riveraine

Isabelle AATZ : riveraine

Isabelle VAN DIUJVENVOORDEE : riveraine

Jorge MARTINI : riverain

Martine MICHEL : V.H.S.R.

-0-0-0-0-0-

La réunion demandée par l'association et les riverains avait pour but d'avertir la municipalité des nuisances en provenance de G.T.T., et de demander l'intervention de Monsieur le Maire auprès de l'entreprise, afin que celle-ci prenne conscience de la gêne subie par les riverains, et prenne les dispositions nécessaires pour remédier rapidement à cette situation.

On distingue 2 sources de bruit :

- Travaux très bruyants qui ont engendré des vibrations importantes dans la maison de M. et MME De Grave sise 13 bis rue du Château d'Eau
- Ventilation(s) supposée(s).

M. BAVOIL explique que GTT fait partie d'un marché mondial. Seulement 2 entreprises de ce type spécialisées dans le secteur d'activité de l'ingénierie et les études techniques des systèmes de confinement pour le transport par voie maritime et le stockage du gaz, existent dans le monde. GTT est en pleine croissance, 150 ingénieurs vont être embauchés dans un futur proche.

L'entreprise est importante pour la commune. Les recrutements ne sont pas simples eu égard au transport jusqu'à St Rémy (par ex HILTI va déménager de Magny pour ces raisons)

2 permis de construire sont déposés : (localisation à la limite de la forêt)

- 1 bâtiment provisoire destiné à remplacer une structure qui doit être agrandie et réhabilitée,
- 1 bâtiment définitif de 1992 m2 sur 2 niveaux

1° TRAVAUX :

M. FAUQUET, Responsable urbanisme et la Police municipale se sont rendus sur les lieux pour constater l'origine du bruit. Création d'un parking situé côté rue de Versailles. Le terrain étant très sec des tassements ont eu lieu et sont vraisemblablement l'origine des secousses subies par M. et Mme DEGRAVE.

Si les travaux sont conformes et autorisés, c'est de privé à privé. Il y a lieu de faire un référé suspensif pour demander l'arrêt des travaux qui génèrent les troubles.

Il existe aussi le constat d'huissier contradictoire (les 2 parties peuvent constater).

M. et Mme DEGRAVE n'ayant pas été avisés des travaux, il est maintenant trop tard pour entamer ces démarches.

Le P.D.G. M. BERTEROTTIERE a contacté le département pour qu'un rond-point soit aménagé sur la route de Versailles. M. BAVOIL souhaite que le carrefour : sortie Beauplan, GTT et 1^{er} virage très dangereux soit traité dans son ensemble. Mme MICHEL demande à ce que la sortie du quartier soit aménagée de façon à ne plus bloquer les véhicules au STOP de la rue des Buissons, qui doivent laisser passer ceux en provenance de Magny qui roulent à une vitesse beaucoup trop excessive.

2° BRUITS DE VENTILATION

Mme AATZ précise qu'elle avait rencontré M. TESSIER au printemps 2018 pour des demandes de travaux concernant les espaces verts et avait abordé avec lui le sujet de la gêne occasionnée par les nuisances sonores provenant de GTT. Ce dernier n'a pas pris, à l'époque, l'importance de la gêne engendrée. GTT était intervenu pour un dysfonctionnement majeur et le bruit était moins fort.

Par la suite, elle a envoyé un courriel de relance à l'automne 2018 sur des travaux concernant les espaces verts mais n'a pas obtenu de réponse.

M. BAVOIL a rencontré M. MOTTE/GTT qui suit les dossiers.

Les riverains précisent que beaucoup d'habitants sont impactés, cela va jusqu'à la rue de la Chapelle, rue du Château d'eau, rue des Buissons. Cela dure depuis plus de 2 ans.

Mme PASSALACQUA pense qu'il y aurait 2 sources :

- 1 Ventilation (climatisation ?) en continu plus faible en provenance côté de la forêt
- 1 Ventilation assourdissante, intermittente, jour et nuit insupportable. (couvre la parole lorsqu'on est à l'extérieur)

Compte tenu des bureaux de recherche ingénierie, n'y aurait-il pas un data center qui ne serait pas ou mal isolé ?

M. le maire propose que l'on précise les rues impactées, que des relevés de bruits soient faits chez les particuliers. Les mesures consistant à relever le delta entre un fonctionnement normal et le bruit constaté. Il connaît une entreprise à Gometz qui fait analyser les relevés.

Les riverains proposent que GTT vienne chez eux pour constater l'impact.

ACTIONS :

- **Demander à GTT de s'excuser auprès des riverains pour les travaux.**
- **Saisir le Maire officiellement pour lui permettre d'agir auprès de GTT**
- **Faire des mesures de bruit chez les particuliers, jour et nuit, par une entreprise neutre (municipalité)**

Divers :

Dépôts sauvages constatés, rue des Noyers, Route de Versailles recoin de l'immeuble jouxtant Carrefour Market

Mme MICHEL insiste sur le manque de propreté de Carrefour Market, déjà signalé par l'association à la Direction.

Circulation importante rue des Bosquets, mégots, cannettes etc sur les trottoirs.

SEPUR va augmenter ses passages dans la ville, va passer dans les impasses.

Les fleurissements sont appréciés de tous.

-0-0-0-0-

V.H.S.R. et les riverains vont adresser un courrier officiel à M. le maire, remercient les élus pour leur écoute et demandent à être tenus au courant des démarches entreprises par la municipalité auprès de G.T.T.